

Compte rendu de la réunion de l'ICEM 38, le 23 mars 2024 à l'école maternelle de Saint Paul d'Izeaux

5 personnes étaient présentes, auxquelles il faut ajouter 6 pouvoirs.
Le nombre d'adhérents pour 2023 étant de 21, le quorum est atteint.

I- AG de l'ICEM 38

A- Rapport moral et d'activité

Nathalie présente le rapport moral et d'activité 2023 (en pièce jointe au présent compte rendu).

Vote du rapport moral et d'activité : 11 voix Pour

B- Bilan financier

Nathalie présente le bilan financier envoyé par Gaëtane (en pièce jointe au présent compte rendu).
Elle rappelle que Gaëtane voudrait passer la main pour la trésorerie. Véronique se propose de le faire. Elle va se mettre en contact avec Gaëtane afin d'assurer la transition.

Vote du bilan financier : 11 voix Pour

C- Approbation du collège solidaire

L'ICEM 38 modifie la composition du collège solidaire : Véronique Sieffert l'intègre.
Cette modification entraîne un dépôt en préfecture. Marie-Flore va s'en occuper.

Vote de la composition du collège solidaire : 11 votes Pour.

D- Rôles au sein du GD

Comptes-rendus de réunions : Marie-Flore

Trésorerie : Gaëtane - Véronique

Envoi aux écoles des invitations aux réunions : Marie-Flore

Envoi des courriers officiels (convocation à l'AG etc.) et conservation de la bibliothèque du GD : Mickaël

Gestion de la liste des sympathisants (« Gardons le contact ») : Elisa

Gestion de la liste des adhérents : Nathalie

E- Adhésions

Il est rappelé que l'adhésion par virement est beaucoup plus pratique à gérer du point de vue de la trésorerie.
Cependant, lorsqu'on évoque les adhésions au cours d'une réunion, il est facile de sortir son chéquier et de régler son adhésion tout de suite (alors que faire un virement reporte l'adhésion et entraîne un risque d'oubli).
Il est donc préférable, dans le cas de règlements par chèque, de les regrouper afin que la trésorière n'ait pas de multiples dépôts à effectuer à la banque.

Par ailleurs, la secrétaire de l'ICEM national nous demande de regrouper les versements à l'ICEM national tous les 2 à 3 mois.

F- Assemblée Générale de l'ICEM national

L'ICEM éprouve beaucoup de difficultés à trouver des membres pour le Comité Collégial d'Animation. Il risque de n'y avoir plus que 3 membres à l'issue de la prochaine Assemblée Générale du mois de mai 2024, or ils peuvent être jusqu'à 18.

Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

G- FREM-CE

L'ICEM38 est membre de la FREM-CE

Une collègue de l'ICEM38 a participé au stage organisé par la FREM-CE lors des vacances de février 2023.

H- Fonctionnement des réunions de l'ICEM38

On note l'importance du lieu de la réunion pour qu'il y ait le plus grand nombre possible de personnes présentes (il y a plus de monde si le lieu est assez central dans le département)

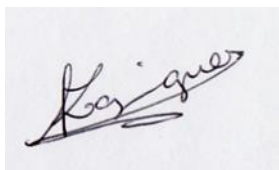
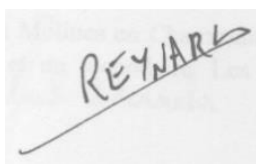
Le fonctionnement des réunions pour l'année scolaire à venir est décidé lors de la réunion de rentrée en septembre. En septembre 2023, il a été décidé que les groupes de travail se réuniraient à l'occasion des réunions en grand groupe.

I- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été posée.

Les participants ont discuté des motions en vue de l'AG de l'ICEM national.

L'AG est close à 12h30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reynard' with a stylized flourish at the end.A handwritten signature in black ink that reads 'REYNARD' in all capital letters, with a horizontal line underneath.

II- Motions discutées en vue de l'AG de l'ICEM

Nathalie va envoyer les différents documents par mail aux adhérents, qui vont lui faire remonter leurs votes par retour de mail.

A- Motion de l'ICEM83 sur la péréquation des frais

Cette motion peut être consultée par les adhérents à l'ICEM à l'adresse suivante :

<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/68247>

Il s'agit de faire supporter par l'ensemble des GD le remboursement de la participation des représentants lors des réunions à Paris.

Les collègues présents sont dans l'ensemble favorables à cette motion.

B- Texte NEFLE (joint au présent compte rendu)

Il est question de la part que l'ICEM doit prendre dans la « Communauté de l'Innovation » du Ministère.

Les problèmes soulevés sont :

- pour avoir des moyens, il faut entrer dans le cadre fixé par le Ministère
- est-ce que l'ICEM doit figurer sur la plateforme en apportant des ressources ?

Le risque est que le Ministère valide des projets en les estampillant « Pédagogie Freinet » alors que ce n'en est pas. La pédagogie Freinet pourrait être détournée, embarquée dans quelque chose qu'on ne maîtrise pas.

Il est à craindre que les financements obtenus servent à financer des sociétés privées (il en existe déjà qui proposent aux écoles des projets bien ficelés dont elles sont sûres qu'ils obtiendront les financements, à la condition que ces moyens servent ensuite à souscrire aux prestations qu'elles proposent...).

Si l'ICEM participe, il s'inclura donc dans la politique du Ministère.

L'idée de se faire connaître est importante, mais il faut peut-être trouver d'autres moyens (par l'intermédiaire de l'ESPE par exemple) car cette Communauté semble inquiétante.

Le risque est que cela fasse de la mauvaise publicité à l'ICEM, que nos pratiques soient détournées et que ce dispositif soit finalement contraire à notre vision globale de la pédagogie Freinet. Le principe de veille peut permettre de recadrer en cas de présentation de choses qui ne soient pas de la pédagogie Freinet.

III- Échanges sur la coopération

Nathalie voudrait réaliser une carte mentale sur la coopération dans la classe : à quel moment les élèves coopèrent-ils et comment les inciter à la coopération ?

Mickaël lit la définition du mot « Coopération » dans le *Dictionnaire de la pédagogie Freinet* :

« Dans une classe Freinet, c'est l'activité conjointe des élèves en vue de réaliser un travail choisi et utile à tous. L'enjeu de la coopération est la création : création de connaissances par le texte libre, la conférence d'enfant, la recherche... et création de pratiques sociales par l'élaboration de règles de vie.

Le mot évoque aussi l'atmosphère résultant de cette activité, climat de classe associant l'attention à l'autre, le respect, la solidarité. La coopération s'oppose à la compétition. Elle se distingue aussi de la collaboration, et procède d'un art de vivre ensemble. »

Mickaël témoigne que lors de la fête de fin de période dans son école, il y a plusieurs groupes qui ont collaboré, mais à l'intérieur des groupes les élèves ont coopéré.

Nathalie précise que le risque de la collaboration est la spécialisation des élèves dans des rôles. Marion ajoute que ces rôles sont le leader, l'exécutant, le gêneur et le chômeur, d'après le livre de Sylvain Connac *La coopération, ça s'apprend*.

Véronique dit que la coopération oblige à être à l'écoute de l'autre, à discuter, à se confronter à l'autre. Il y a nécessité de l'acceptation de l'autre, de se décentrer par rapport à ses propres façons de faire.

Nathalie donne l'exemple d'élèves qui ont dessiné chacun de leur côté et collé leur production sur une grande feuille : ils ont collaboré. S'ils avaient dû se mettre d'accord pour choisir UN objet et faire UN dessin, ils auraient coopéré (et cela aurait été plus difficile !)

Marion ajoute que Sylvain Connac distingue 2 lieux de coopération :

- liens du collectif (conseil coopératif, jeux coopératifs, marché des connaissances etc.)
- apprentissages (aide, entraide, tutorat, travail en groupe ou en atelier etc.)

Elle demande si l'enfant qui découvre comment faire une pyramide avec 4 triangles et qui l'apprend aux autres est en situation de coopération.

Véronique répond que oui, car ils ont travaillé ensemble, ils ont fonctionné tout seuls et appris sans l'adulte.

Nathalie pense également que oui, car il y a production de savoirs.

Mickaël demande à Nathalie pourquoi elle veut mettre de la coopération dans sa classe.

Nathalie répond qu'elle veut apprendre aux élèves à vivre ensemble car ils sont très individualistes. Elle pense que c'est important car les valeurs communiquées par ailleurs vont à l'encontre de cela.

Véronique ajoute que cela implique l'acceptation de l'autre, c'est donc une compétence sociale indispensable. Elle donne l'exemple d'un jeu de mosaïque dans lequel des pièces ont été perdues. Il n'y en a donc plus assez pour que chaque élève puisse faire sa propre création. 2 élèves se sont mis à en faire une ensemble, et ça a donné l'idée à d'autres de faire de même. Tous étaient fiers de présenter à deux leur réalisation.

A la suite de cela, Véronique a remarqué que de plus en plus d'élèves ont pris le réflexe de faire d'autres activités à deux. Ils ont donc compris l'intérêt de coopérer.

Marion demande comment on peut faire pour déclencher ces situations.

Nathalie parle des Tatex qui peuvent aider à initier la coopération. Mickaël trouve que ce n'est pas forcé qu'il y ait coopération dans le Tatex, il peut y avoir un leader et des exécutants.

Nathalie dit qu'en maternelle cela se produit peu, les élèves ont plus envie de faire que de suivre.

Marion se demande si peindre ensemble c'est coopérer ou juste être ensemble.

Mickaël l'interroge sur l'intérêt que les élèves ont à coopérer à ce moment-là. Il ajoute que pour lui, coopérer c'est construire ensemble la culture de la classe. Ainsi, observer ce que font les autres, c'est aussi coopérer, être ensemble et apprendre ensemble.

Nathalie dit que coopérer, c'est vraiment faire à deux (elle rappelle que jusqu'à 7 ans, un groupe = 2 élèves) : il doit y avoir nécessité de choix en commun pour réaliser une production.

Mickaël remarque qu'apprendre ensemble répond déjà à l'envie de paix. Nathalie est d'accord mais pense qu'il faut que cela aille plus loin pour que ce soit de la coopération.

Véronique estime qu'il y a interaction quand les élèves s'inspirent les uns des autres, mais pas forcément coopération (mais les deux sont positifs !)

Mickaël pense qu'il est possible pour l'enseignant de dire explicitement aux élèves qu'ils peuvent travailler à plusieurs pour que ceux-ci puissent s'emparer de cette possibilité. Il ajoute que dans sa classe, en fin de plan de travail, les élèves en avance vont aider ceux qui ont plus de difficulté, dans le cadre d'ateliers.

Marion note que cela se rapproche plutôt des groupes de besoin : c'est basé sur la générosité et chacun y trouve son compte (celui qui explique est valorisé et les autres apprennent).

Nathalie trouve que ses élèves coopèrent bien aux Lego, mais elle remarque qu'elle n'a qu'une plaque pour servir de base aux constructions. Véronique observe le même phénomène avec les Kapla.

Marie-Flore pointe qu'il est encore question de nécessité.

Nathalie dit que ses élèves coopèrent aussi avec les vélos : ce sont des vélos à 3 places, donc lourds, ce qui implique que certains doivent pousser le vélo pour qu'il avance.

Mickaël remarque que dans la vie quotidienne, on a tout à portée de main, donc pas besoin de coopérer.

Nathalie trouve plutôt que la société nous montre qu'on n'a pas besoin des autres (cf. le boom du développement personnel). Il faut au contraire être performant pour être valorisé. C'est donc mal vu de demander de l'aide ou de la proposer.

Il y a 50 ans, dans la société on ne pouvait survivre que grâce à l'entraide et la coopération. De même dans notre travail.

Mickaël pense que la coopération est naturelle quand la situation se présente. Nathalie répond qu'elle n'en est pas sûre, des enfants uniques ayant fait l'école à la maison mis ensemble ne coopéreront sans doute pas naturellement.

Nathalie inclut dans la coopération les conseils pour l'élaboration des règles de vie ou les projets (par exemple, quelle forme va prendre la lettre collective aux correspondants) : prendre une décision ensemble dans le collectif, apprendre qu'on peut donner son avis et qu'il va être écouté.

Mickaël demande s'il y a des conseils en maternelle.

Marion et Véronique répondent que oui.

Nathalie dit qu'elle n'a pas pu les mettre en place cette année, mais qu'elle le fait habituellement. Elle ajoute qu'avec les tout petits c'est souvent le lieu pour rappeler les règles de vie.

Pour elle, ce n'est pas le lieu pour régler les conflits mais pour élaborer des règles de vie et mettre en place des projets.

Mickaël demande si les petits ont déjà des responsabilités dans la classe. Les 3 collègues de maternelle répondent que oui. Il leur demande si pour elles avoir une responsabilité c'est coopérer.

Nathalie répond que non, car les élèves le font pour eux-mêmes. Mickaël demande si c'est le cas même si la responsabilité est assurée dans l'intérêt de la classe. Marion pense que non, c'est plutôt vécu comme une attention qu'on leur porte. Ils ne se rendent pas compte que cela est utile au groupe. Elle ajoute qu'il faudrait l'explicitier. Mickaël suggère de confier chaque responsabilité à deux élèves.

Pour conclure, nous pouvons dire que la coopération peut être mise en place dans le cadre

- de réunions
- d'ateliers d'entraide
- d'échanges informels
- de l'école du dehors
- de la technologie, de la cuisine, du Tatex.

Nous avons remarqué qu'il y avait souvent coopération lorsqu'il y avait nécessité.